

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Mise en conformité avec le Fichier des Ecritures Comptables

Objectifs de la formation :

- Connaître les obligations de présentation du FEC en cas de contrôle fiscal
- Savoir constituer un FEC conforme aux exigences légales
- Détecter les points sensibles pour adapter ses procédures internes

Public concerné et pré requis :

Dirigeant, DAF, Comptable, Responsable de la tenue des systèmes d'information

Modalités techniques et pédagogiques

- La formation est réalisée à l'aide de support formateur (vidéoprojecteur, documentation, exercices...).
- Pour les stages en entreprise, prévoir une salle de formation : paperboard, vidéoprojecteur.

Suivi et évaluation

- Évaluation à partir d'une étude de cas concrète et interaction permanente entre les participants et le formateur.
- Questions / Réponses tout au long de la formation et passage
- Attestation d'assiduité et de fin stage

Modalités de déroulement

- Formation en intra : durée à définir avec le formateur
 - Dates sur-mesure
 - 16 centres de formations
- Adaptation du programme en fonction du besoin du stagiaire.

Programme :

1. Prise de connaissance du cadre législatif d'une vérification de comptabilité

- Nature de l'obligation
- Contribuables concernés et exercices visés
- Sanctions pour défaut de transmission du FEC

2. Transmettre le FEC à l'Administration fiscale

- Le support de transmission.
- Les délais de transmission.
- Les modalités pratiques et techniques de transmission

3. Le format que doit respecter le FEC

- Les rubriques obligatoires
- Formalisme du contenu de ces rubriques

4. Exploitation du FEC

- Par le vérificateur
- Par l'expert-comptable

5. Difficultés pratiques et risques

- Risques liés à l'organisation comptable
- Bonnes pratiques au quotidien des enregistrements comptables